

Le Soir, le 14 août 1940 – Le mouvement musical

Godefroid Devreese [sic] aux Concerts de Midi

M. Devreese est un artiste dont la formation musicale est des plus sérieuses. Il est en outre un compositeur sincère, un chef d'orchestre de qualité qui dédaigne les effets faciles de tout genre pour se tenir toujours à l'intime musicalité des œuvres telle qu'elle se dégage de la pensée des auteurs.

M. Devreese est un maître et l'interprétation qu'il a donné du Concerto Grosso, n° 2 de Haendel, et du Concerto en fa, pour piano, de Mozart, témoignent bien de ses capacités. Son succès du jeudi se joint à tous ceux qu'il a déjà obtenus en Belgique et à l'étranger.

Mlle Georgette Maebe a joué le Conserto [sic] de Mozart avec une sûreté technique et une compréhension remarquables. Les belles facultés de cette jeune pianiste feront d'elle, dans un avenir prochain, une grande artiste.

Je veux faire mention aussi d'un concert de chant donné par M. Bracony. Il a interprété avec un admirable sens musical des œuvres de Mozart, Brahms, Fauré, Wagner, De Boeck, et Duparc, très bien secondé par Mme Minet-Maatsen au piano.

Concert de la Toison d'Or

Le récital [sic] de piano de M. Slusny [Sluszny] a été l'une des belles séances de la Toison d'Or. M. Slusny a joué des œuvres de Bach, Beethoven, Schumann, Albeniz et Chopin, avec une souplesse d'interprétation vraiment remarquable. Cependant, je trouve les versions de Chopin un peu trop emballées parfois au détriment de l'expression qui demande un dynamisme juste et moins forcé. Je me permets de lui faire cette observation, qui n'est pas inutile, quand il s'agit d'un jeune artiste, comme c'est le cas pour M. Slusny, dont les facultés techniques et le talent musical sont de tout premier ordre. Il a été ovationné.

Signalons aussi le récital de chant donné par Mme Juliette Nires, avec des œuvres de Dvorak et de Poulenc qu'elle a très bien chantées. Mme Nires possède une bonne école et un timbre de voix très agréable. Elle a été bien accompagnée au piano par M. Dufour.

Je regrette n'avoir pas entendu le récital de Mme Lydia Leare, qui coïncidait avec d'autres spectacles musicaux ayant lieu à la même heure.

La grave affaire du « Ré »

M. Tilkin Servais nous écrit, pour nous dire que le « ré » dont je parlais dans mon compte rendu de la présentation de Paillasse, existe dans la partition. Il ne l'a pas ajouté « motu proprio » pour prendre la note aiguë « du finale », comme j'avais dit (je n'ai pas écrit « note aiguë finale [>] »).

En effet, ce « ré » est écrit dans les éditions courantes de l'œuvre. M. Tilkin Servais la chante donc à bon droit et j'ai le plaisir à lui rendre cette justice. Mais comme je ne veux pas que M. Tilkin Servais, ni personne s'imagine que je dis des choses sans fondement, j'ajoute ce qui suit :

J'ai fait, parmi d'autres, deux transcriptions de cette œuvre, en me servant des premières éditions italiennes de la partition dans lesquelles le « ré » et le « sol » étaient écrits, simultanément, avec toute la valeur de la mesure, le « sol » entre parenthèses, comme « ossia, ad libitum ». C'est-à-dire, que l'interprète pouvait choisir le « ré » ou le « sol », mais [ne] pas donner d'abord le « ré » et ensuite le « sol », arrêtant ainsi l'élan de l'arpège qui devient, de ce fait, banal. Cette version, coïncidait d'ailleurs avec le fac-similé de la page originale de l'auteur, publié dans « Homenaje à Leoncavallo » de Riera (Ed. Alsina, Barcelona, 1898). Voilà pourquoi j'ai parlé avec raison de la volonté de l'auteur. M. Tilkin Servais peut écouter encore les disques « Gramophone » enregistrés par Tita [Titta] Ruffo et plus récemment par Morelli, où le « sol » est également attaqué directement après le « mi » de l'arpège. Et je puis assurer à M. Tilkin Servais que, plus récemment encore, dans un grand Théâtre National qui fonctionnait sous ma direction, tous les barytons prenaient aussi le « sol » de la même façon, d'après les partitions de notre bibliothèque théâtrale. Le « ré » et le « sol » blanches, ont dû être adoptées depuis longtemps, peut-être pour faciliter les choses à la plupart des chanteurs, lesquels peuvent, cela va sans dire, les émettre dans les éditions « ad usum ».

Je dois enfin rassurer M. Tilkin Servais, afin qu'il n'ait rien à craindre, d'après les termes de sa lettre, au sujet de mon expérience musicale.

Les transcriptions dont je viens de parler, je ne les ai pas faites comme un amusement d'amateur. Elles m'avaient été commandées par les deux grandes d'éditions, en France et aux Etats-Unis, qui ont publié et publient mes œuvres originales (trente-huit jusqu'à présent), d'orchestre, de chambre et de théâtre aussi, signées d'un nom que je puis communiquer volontiers à M. Tilkin Servais, s'il a

Comentario [JdK1]: Tilkin Servais (Brussels May 28, 1888 – Brussels June 6, 1961), officially Ernest Servais, studied violin and sculpture, and later was a pupil of Desiré Demest at the Brussels conservatoire. He became a teacher of voice and made several recordings for HMV and EMI. Paillasse, or I Pagliacci [The strolling players] is a *dramma* in two acts by Ruggero Leoncavallo. Paillasse was announced in *Le Soir* as of August 1. The cast was published to be Mlle Delcamp (or Delcampe), MM Lésens, Tilkin-Servais, Toutenel, Villard. The concert took place mardi August 6. Before Paljas they played the *Cavaleria Rusticana*, after it Prince Igor, conductor R. Defossez. The review was on August 8 (this review not yet copied from *Le Soir*, it is in *Albertina*). *Le Soir*, August 8, page 8 “On pourrait cependant lui conseiller de ne pas ajouter un « re » pour prendre la note aiguë du finale. C'est la volonté de l'auteur, d'abord, qui doit être respectée, même dans les cas difficiles » Tilkin-Servais had the role of Tonnio.

quelqu'intérêt à avoir des renseignements sur ma modeste personnalité. Ces œuvres musicales et autres, sont d'ailleurs connues, pour la plupart, des publics d'Europe et d'Amérique, et sont mentionnés dans n'importe quelle histoire ou quel dictionnaire actuel de la musique.

Avec cette explication nécessaire, je crois avoir donné au remarquable artiste, la satisfaction qu'il demande.

Auguste de TRIAY.